



AUTORISATION D'INTERVENTION A PROXIMITE DES RÉSEAUX : AIPR CONCEPTEUR

> Cette formation permet de sensibiliser le personnel qui réalise des interventions à proximité des réseaux

DURÉE

1 jour - 7 heures.

En présentiel

PUBLIC

Salarié ou agent intervenant directement dans les travaux à proximité des réseaux aériens ou enterrés, soit en tant qu'opérateur d'engins, soit dans le cadre de travaux urgents.

PRE-REQUIS

Aucun

EFFECTIF MAXIMUM

10 participants.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apprentissage théorique.

MAINTIEN DES COMPÉTENCES

5 ans.

MODALITÉ ET DÉLAIS D'ACCÈS :

Inscription possible sous 48h auprès du secrétariat

VALIDATION DES ACQUIS

Attestation de compétence.

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE

Ordinateur, vidéoprojecteur, présentation Power-Point, tablettes, livret de formation, connexion internet

RÉFÉRENCES

Arrêté du 22 Décembre 2015 relatif au contrôle des compétences des personnes intervenant dans les travaux à proximité des réseaux

ACCESSIBILITE

OFSP s'engage à favoriser l'accès à la formation pour toutes et pour tous. Pour toute question, vous pouvez solliciter notre référent handicap.

REFERENT PEDAGOGIQUE

Mehdi BENTOUMI

TARIF

Inter : Nous Contacter

Intra : Nous Contacter

OBJECTIF PÉDAGOGIQUE

à l'issue de la formation le stagiaire sera capable de

- ✓ Appréhender la réglementation DT-DICT et le guide technique de sécurisation des chantiers.
- ✓ Situer son rôle parmi les niveaux de responsabilités des différents acteurs.
- ✓ Pouvoir réaliser des travaux à proximité des réseaux en respectant les différentes recommandations et prescriptions.
- ✓ Comprendre les conséquences d'un dommage et savoir réagir.
- ✓ Pouvoir obtenir l'autorisation d'intervention à proximité des réseaux (AIPR).

CONTENU

1) Procédures pour le responsable de projet

- ⇒ Formulaire DT : Guichet Unique et projet
- ⇒ Analyse des réponses, réalisation et investigations complémentaires (IC) et la détection des réseaux.
- ⇒ Clause dans les marché et DCE
- ⇒ Marquage et piquetage
- ⇒ Compétences des personnels
- ⇒ Entraînement au QCM

2) Procédures exécutants avant les chantiers

- ⇒ Formulaire DICT
- ⇒ Analyse des réponses du DCE et du marché
- ⇒ Compétences des personnels
- ⇒ Application du guide technique
- ⇒ Lecture des indices et affleurants
- ⇒ Travaux sans tranchée
- ⇒ Entraînement au QCM

3) Procédures et actions à réaliser en cours de chantier

- ⇒ Constat d'arrêt ou de sursis
- ⇒ Constat de dommage
- ⇒ Opérations sur chantiers
- ⇒ Entraînement au QCM

4) Validation des acquis

- ⇒ Réalisation du test final sur la plateforme QCM du MEEM. .

FORMATION INTRA ENTREPRISE

Dans vos locaux selon vos disponibilités

FORMATION INTER ENTREPRISE

Dans nos locaux selon nos calendriers